Commune	Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie indicative
Bout-du-Pont—de-l'Arn	1	Déviation de la RD612	Département	44 295 m²
	2	Aménager un parking - rue Bauquiet	Commune	2 655 m²
	3	Aménagement de la voirie	Commune	4 500 m²
	4	Création de voie	Commune	740 m²
	5	Prolongement de voie	Commune	1 430 m²
	6	Prolongement de la voie de la ZA de La Prado jusqu'à La Plane Basse	Commune	4 730 m²
	7	Elargissement de la route de Coucourens : largeur 10m	Commune	6665 m²
	58	Création d'une voie, désengorgement stationnement et amélioration de la circulation	Commune	370 m²
Le Vintrou	8	Aménager une place publique	Commune	760 m²
	9	Aménager une aire de stationnement	Commune	770 m²
	10	Aménager une aire de stationnement	Commune	1 995 m²
	11	Patrimoine touristique	Commune	2 745 m²
Le Rialet	12	Sécurisation carrefour le long du chemin de Combals	Commune	645 m²
	13	Elargissement voirie, bâtiment public et espace public	Commune	1 585 m²
	14	Réserve incendie Les Combals	Commune	195 m²
Saint-Amans-Valtoret	15	Elargissement du chemin de Saint-Martin vers La Brugas de 3m	Commune	660 m²
	16	Elargissement du virage	Commune	260 m²
Albine	17	Elargissement du chemin d'en Barthe	Commune	1 270 m²
	18	Aménager une aire de stationnement	Commune	560 m²
	19	Elargissement de la voirie près de l'Eglise	Commune	25 m²
	20	Aménager une aire de stationnement	Commune	765 m²
	21	Agrandissement du cimetière	Commune	1 065 m²
	22	Elargissement du chemin de la Souque	Commune	95 m²
	23	Aménagement de la voirie (rectification virage et élargissement)	Commune	965 m²
	24	Elargissement de la voirie à La Ribaute	Commune	615 m²
	25	Agrandir le virage à La Ribaute	Commune	810 m²
	26	Sécuriser le virage à La Castellane	Commune	320 m²
	27	Liaison Albine-Voie Verte	Commune	2 675 m²
	28	Sécurisation accès le long de la D 612	Commune	945 m²
Lacabarède	29	Extension du cimetière	Commune	1 020 m²
	30	Aménager une place publique	Commune	915 m²
	31	Agrandissement de l'accès au Croupou	Commune	240 m²
	32	Protéger le captage d'eau de Sales 1	Commune	2 425 m²
	33	Protéger le captage d'eau de Sales 2	Commune	505 m²
	35	Protéger le captage d'eau Dressou	Commune	360 m²
	35	Protéger les réservoirs du Croupou	Commune	920 m²
	36	Aménager un accès à la zone	Commune	405 m²
Rouairoux	37	Maison d'accueil et aménager une aire de stationnement	Commune	9 590 m²
	38	Aménager un accès au captage d'eau du Bonnefon : largeur 6m	Commune	1 535 m²
	39	Protéger le captage d'eau de Bonnefon	Commune	1 345 m²
	40	Protéger le captage d'eau l'on Prémarial	Commune	485 m²
	41	Protéger le captage d'eau Lavergne	Commune	295 m²
	42	Protéger le captage d'eau l'on de Marty	Commune	325 m²
	43	Protéger le captage d'eau l'on Prémarial	Commune	340 m²
	44	Protéger le captage d'eau de Lavit	Commune	515 m²
	45	Protéger le réservoir de La Pause	Commune	20 m²
Labastide-Rouairoux	46	Espace public et bâtiment public en lien avec la voie verte	Commune	10 300 m²
	47	Elargissement voirie Codebosc	Commune	350 m²
	48	Elargissement de la voirie et accès à la zone 1AU	Commune	920 m²
	49	Aménagement d'une piste cyclable	Commune	2 280 m²
	50	Elargissement voirie au Riviéral	Commune	870 m²
	51	Protéger le captage d'eau Monplaisir	Commune	1 295 m²
	52	Protéger le captage d'eau de La Jompe	Commune	185 m²
	53	Protéger le captage d'eau de Larroque Haute	Commune	245 m²
	54	Protéger le captage d'eau La Gante	Commune	255 m²
	55	Aménager un accès au captage d'eau de Monplaisir : largeur 6m	Commune	415 m²
	56	Aménager un accès au captage d'eau du Briol : largeur 6m	Commune	690 m²
	57	Aménager un accès au captage d'eau Les Jompes : largeur 6m	Commune	3 395 m²

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNAUTE DE COMMUNES THORE MONTAGNE NOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal ROUAIROUX

Légende

Zonage

- UA : Zone urbaine correspondant aux centres historiques
- UA1 : Zone urbaine dense où le bâti peut atteindre R+3
- UAa : Zone urbaine correspondant aux principaux hameaux historiques
- UB : Zone urbaine correspondant au tissu urbain plus récent en extension des bourgs et hameaux
- UBa : Zone urbaine d'extension du bourg admettant une implantation particulière
- UL : Zone urbaine à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
- UX : Zone urbaine à vocation d'activités
- UXa: Zone urbaine à vocation d'activités comportant un réglement particulier d'implantation
- UXc : Zone urbaine à vocation d'activité commerciale
- UXm : Zone urbaine à vocation d'activité dédiée à l'extraction de matériaux du sol et du sous-sol
- 1AU : Zone à urbaniser ouverte à vocation principale d'habitat
- 2AU : Zone à urbaniser fermée à vocation principale d'habitat
- 1AUX : Zone à urbaniser ouverte à vocation d'activités
- 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation d'activités
- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle de biodiversité
- Ne : Zone naturelle réservée aux parc éoliens
- Nf : Zone naturelle d'exploitation forestière
- Nj : Zone naturelle de jardins, prés et vergers familiaux
- Nl : Zone naturelle à vocation d'activités touristiques, sportives et de loisirs
- Ny : Zone naturelle réservée aux installations hydroélectriques

Prescriptions

- Emplacement réservé
- Zone bleue du PPRi
- Zone rouge du PPRi
- Cours d'eau
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Petit patrimoine - ponctuel
- Petit patrimoine - linéaire
- Elements de paysage à préserver (ripisylves, zones humides)

Echelle : 1/7 500°

Atelier Sol et Cité
SCOP ARL
Urbanistes opqu - Architectes dplg
23 route de Blagnac
31200 TOULOUSE
Tel : 05.61.57.86.43
Fax : 05.61.57.97.78
contact@soletcite.com

L'Artifex
SARL CLIMAX INGENIERIE
4 rue Jean le rond d'Alembert
bâtiment 5, 1er étage
81000 ALBI
Tél : 05.63.48.10.33
Fax : 05.63.56.31.60
contact@lartifex.fr
Site : www.lartifex.fr

4.2h